

469444-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Modernisation d'installations – Station de pompage n°6 de Seraing : Modernisation électromécanique - 2e lot - Phase 2 : Travaux principaux

OJ S 129/2026 08/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: AIDE

Adresse électronique: aide@aide.be

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Station de pompage n°6 de Seraing : Modernisation électromécanique - 2e lot - Phase 2 : Travaux principaux

Description: La station de pompage de démergement principale SD6 de Seraing nécessite une mise à niveau électromécanique pour adapter l'ouvrage à l'augmentation du débit d'eau à évacuer en cas d'orage sur le bassin Sérésien lors d'une crue de Meuse et pour remplacer le matériel électrique devenu obsolète.

Identifiant de la procédure: 4adef9fb-9fca-4718-8ed7-146d97cfb94c

Identifiant interne: PPP0IV-1911/6288/62063/01/P075

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45259900 Modernisation d'installations

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Remarque concernant le critère d'attribution : Le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix influencé par le niveau d'ambition CO2. Niveau d'ambition CO2 Le soumissionnaire peut s'engager dans son offre à atteindre un certain niveau d'ambition CO2. Si le soumissionnaire ne s'engage pas expressément dans son offre à atteindre un niveau d'ambition en matière de CO2, il est réputé ne pas préfixer un niveau d'ambition, de sorte qu'aucune remise fictive ne s'applique. La

détermination d'un niveau d'ambition CO2 dans l'offre se traduit par une réduction fictive. En appliquant cette réduction fictive au prix de l'offre, on obtient le prix d'évaluation qui est utilisé pour évaluer le critère d'attribution "Coût d'investissement". Pour ce marché, le soumissionnaire ne peut choisir qu'un seul des niveaux d'ambition suivants : Niveau d'ambition CO2 Réduction fictive au prix de l'offre Aucun : 0% ; Niveau 1 : 2% ; Niveau 2 : 4% ; Niveau 3, 4 et 5: 6% . Les différents niveaux minimaux pour l'application de la réduction fictive comprennent les exigences reprises en annexe jointe au présent cahier spécial des charges. Pour atteindre un niveau supérieur, les critères des niveaux inférieurs doivent également être remplis. Les niveaux d'ambition et les termes utilisés ci-dessus sont expliqués plus en détail dans le Manuel de l'échelle de performance, disponible sur www.echelledperformanceCO2.be. Le niveau d'ambition CO2 proposé doit être atteint au plus tard un an après la conclusion du marché ou au moment de la réception provisoire, si celle-ci se produit en premier. Dans le cas où la durée du marché s'étend sur plusieurs années, l'adjudicataire doit démontrer dans le mois suivant chaque anniversaire de la notification qu'il a atteint au moins le niveau annoncé dans son offre. Les obligations incombant à l'adjudicataire pendant l'exécution du marché sont précisées au chapitre III.34 du présent cahier spécial des charges. Remarque concernant le délai : Les travaux de modernisation sont réalisés en 2 phases successives : 1/ Phase A : Travaux électromécaniques principaux Le délai de la phase A est un délai partiel de rigueur et s'élève au maximum à 350 jours ouvrables à partir du début du chantier et se termine par un constat d'achèvement partiel des travaux n°1. Durant la phase A, l'adjudicataire doit réaliser les travaux suivants : a) Toutes les études de génie civil et d'électromécanique b) Tous les travaux en toiture et sur les façades du bâtiment dont l'installation du local électrique avec les 2 transformateurs de puissance et le TDG c) Les travaux de génie civil du local chaufferie d) Le remplacement des 6 groupes moto-pompes d'exhaure e) L'installation de tous les nouveaux tableaux électrique Basse Tension f) Le remplacement des tableaux HT g) L'installation et le remplacement de tous les câbles électriques (sauf éclairage et prises) h) Tous les travaux à l'extérieur du bâtiment i) Tous les travaux décrits le présent CSC non fait mention dans la phase B L'attention de l'adjudicataire est attirée sur les délais d'approbation du pouvoir adjudicateur mentionnés à l'article 36 de la partie II du cahier spécial des charges. Il est à noter que ces délais d'approbation sont inclus dans les 350 jours ouvrables du délai de la phase A. En cas de dépassement du délai de la phase A, les amendes de retard seront appliquées jusqu'au constat d'achèvement partiel des travaux de la phase A. 2/ Phase B : Travaux de finition Le délai de la phase B s'élève au maximum à 100 jours ouvrables. Cette phase ne peut commencer qu'après la date du constat d'achèvement de la phase A. Il commence d'un commun accord et se termine par la réception provisoire de l'ensemble. Durant la phase B, l'adjudicataire doit réaliser les travaux suivants : a) Travaux de peinture b) Travaux de chauffage (remplacement chaudières, tuyauteries et radiateurs, aménagement RF) c) Aménagements des sols d) Installation de la nouvelle détection incendie e) Remplacement de l'éclairage et des prises de courants En cas de dépassement du délai de la phase B, les amendes pour retard seront appliquées jusqu'au constat de réception provisoire du chantier.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Station de pompage n°6 de Seraing : Modernisation électromécanique - 2e lot - Phase 2
: Travaux principaux

Description: La station de pompage de démergement principale SD6 de Seraing nécessite une mise à niveau électromécanique pour adapter l'ouvrage à l'augmentation du débit d'eau à évacuer en cas d'orage sur le bassin Sérésien lors d'une crue de Meuse et pour remplacer le matériel électrique devenu obsolète.

Identifiant interne: 62063/01/P075_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45259900 Modernisation d'installations

Nomenclature complémentaire (cpv): 45317100 Travaux d'installation électrique de matériel de pompage, 45317200 Travaux d'installation électrique de transformateurs

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Place Communale 8

Ville: SERAING

Code postal: 4101

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Ville de Seraing

5.1.3. Durée estimée

Durée: 450 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: L'entrepreneur (chaque membre du groupement) doivent justifier d'une agrégation conformément à la loi du 20 mars 1991. Niveau(x) minimal(aux):

Cette condition doit être remplie à l'ouverture des offres et à la passation de marché.

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: Le soumissionnaire doit apporter la preuve que lui-même et /ou son sous-traitant est enregistré comme entreprise d'enlèvement d'amiante agréée par le Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, tel que prévu par l'arrêté royal du 28 mars 2007.

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: Pour pouvoir participer au marché, le soumissionnaire doit justifier une liste de travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années au maximum (2022, 2023, 2024, 2025 et 2026), assortie de minimum 2 certificats de bonne exécution, relatifs à des travaux électromécaniques dans le cadre de constructions ou de rénovations complètes de stations de pompage. Cette liste doit indiquer le montant, la date et

le destinataire public ou privé. Niveau(x) minimal(aux): 300.000 EUR hors T.V.A. par projet pour la partie électromécanique

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Agréation et enregistrement des entrepreneurs: L2 (Equipements de stations de pompage ou de turbinage), Classe 8

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1911/IV/2024>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement complémentaire 1 (10 % d'une partie du marché; voir CCH)

Date limite de réception des offres: 15/10/2026 09:30:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 15/10/2026 09:30:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Lieu: A.I.D.E., Rue de la Digue, 25 à 4420 Saint-Nicolas

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat - Greffe de la section du contentieux administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Concernant les délais d'introduction

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AIDE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat - Greffe de la section du contentieux administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: AIDE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: AIDE

Numéro d'enregistrement: 0203.963.680

Adresse postale: rue de la Digue, 25

Ville: Saint-Nicolas

Code postal: 4420

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

Point de contact: Florence Herry

Adresse électronique: aide@aide.be

Téléphone: +32 42349696

Télécopieur: +32 42356349

Adresse internet: <http://www.aide.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Conseil d'Etat - Greffe de la section du contentieux administratif

Numéro d'enregistrement: 0931.814.266

Adresse postale: rue de la Science, 37

Ville: Bruxelles (Etterbeek)

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@conseildetat.be

Téléphone: +32 22349470

Télécopieur: +32 22349842

Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ba2bf5e1-3cd2-43ff-93e4-cc3f8d807b69 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 06/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 06/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 469444-2026

Numéro de publication au JO S: 129/2026

Date de publication: 08/07/2026